

SERNIHAC



SOMMAIRE

ÉDITORIAL 3

LES TRAVAUX DU CONSEIL 4



URBANISME 5 - 6



DANS LA COMMUNE 7 - 11



VIE ASSOCIATIVE 12- 16



SCOLAIRES 17 - 19



Votre journal municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement et avec des encres végétales

PERMANENCES EN MAIRIE

Bureaux de la mairie ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. 04 66 37 08 25. Fax : 04 66 37 13 01
e-mail : mairie-sernhac@wanadoo.fr
Site de la commune : mairie-sernhac.com

MONSIEUR LE MAIRE

Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h, de préférence sur rendez-vous.

Gérard Blanc
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRIE DE MEYNES

M. Jacques REBOLLO
Adjoint aux finances,

Mme Michèle GUEIFFIER
Adjointe aux affaires sociales,

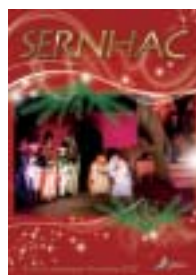
M. Philippe THOULOUBE
Adjoint aux affaires scolaires,

M. Bernard PIALOT
Adjoint à l'urbanisme,

vous reçoivent sur rendez-vous.
Contacter l'accueil de la mairie pour fixer l'heure et le jour des rendez-vous.

Patrice Prat
DÉPUTÉ

MAIRE DE LAUDUN
PERMANENCE EN MAIRIE D'ARAMON



Journal municipal de la commune de Sernhac (30)
Directeur de la publication
Michel Paulin
Responsable de la rédaction
Jacques Rebollo
Conception AB OVO, 04 66 62 93 63

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAUR	04 66 38 41 01
Mairie	04 66 37 08 25
Direction départementale de l'équipement	04 66 62 62 00
EDF	0 810 030 810
GDF	04 66 62 47 08
Docteur Bourset : Cabinet	04 66 37 07 17
Infirmières :	
Mme Sophie Deforges	06 58 41 61 22
Mme Carole Benattar	06 64 05 03 51
Kinésithérapeutes :	
M ^{lle} Armelle Desclozeaux	06 35 28 17 13
M. Renald Chastel	06 16 60 21 12
École élémentaire	04 66 37 01 16
École maternelle	04 66 37 28 05
Micro-crèche	04 66 81 52 13
C o m m u n a u t é	
d'Agglomération	04 66 02 55 55
NÎMES MÉTROPOLE	

Jours et heures d'ouverture de la déchetterie :

◆ Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi

Ramassage des ordures ménagères effectué

par Nîmes Métropole :
04 66 02 54 54

◆ lundi et jeudi (conteneurs gris)
◆ mercredi tri sélectif (conteneurs bleus)

Conteneurs collectifs verre dans le village

Encombrants le 1^{er} lundi du mois (s'inscrire en mairie)
le 2^e lundi du mois ramassage des gros cartons

Le Sernhac de demain



Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, chères Sernhacoises, chers Sernhacois,

L'année 2012 se termine, et mon équipe et moi-même, préparons les toutes prochaines années qui seront déterminantes pour le devenir de la commune dans le futur.

En effet, la construction du nouveau garage communal, l'acquisition de l'ancienne cave coopérative et la mise en place du Plan Local d'Urbanisme en remplacement du POS actuel, pour les principaux programmes, vont continuer la transformation de la commune.

L'équipe municipale va inscrire, dans le tout prochain budget, la réfection du CD 205 traversant le village. Cet axe principal, qui avait été abandonné par le Conseil Général depuis de trop nombreuses années, va retrouver une chaussée digne de ce nom.

« La construction d'un nouveau garage communal, l'acquisition de l'ancienne cave coopérative et la mise en place du PLU, vont continuer la transformation de la commune ».

En ce qui concerne le Plan Local d'Urbanisme qui conditionne le développement de la commune pour les années à venir, il n'a pu être réalisé selon la volonté des élus, et je le regrette.

En effet, les contraintes règlementaires qui s'imposent à nous (Schéma d'Orientation et d'Aménagement du Sud Gard et le Plan Local de l'Habitat de la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole) nous ont obligé à réduire les surfaces à urbaniser.

La collectivité subit de plein fouet la réduction des budgets de l'Etat, du Conseil Général et doit faire face à des contraintes financières importantes. Celles-ci malheureusement se reporteront sur les contribuables que nous sommes.

Sachez que je mettrai tout en œuvre pour maintenir l'ensemble des services à la population (crèche, centre de loisirs, portage de repas, cantine, garderie...) et pour que cet impact soit le plus faible possible.

Sernhacoise, Sernhacois, je vous souhaite une bonne et heureuse année, pleine de joie et de prospérité et de fraternité.

Votre dévoué

Michel Paulin,
maire de Sernhac
vice-président de Nîmes Métropole
délégué aux Petits Patrimoines



Budget 2012

et prévisionnel 2013

Comme l'ensemble des ménages mais également des collectivités, nous devons faire face à une crise économique qui se traduit par une diminution des dotations (Etat, Région et du Département), ainsi qu'à une augmentation de l'ensemble des charges de gestion courante.

Depuis 2010, nos efforts sur les charges à caractère général nous ont permis de maintenir la fiscalité dans la fourchette basse départementale et pour cette state de population.

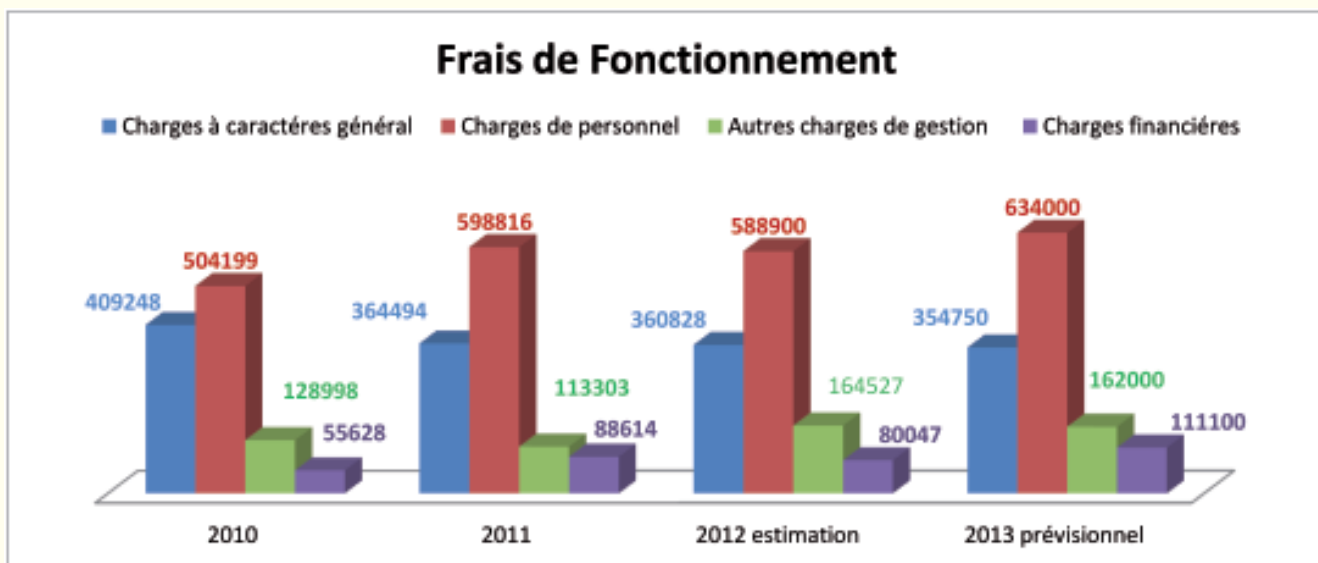
Nous avons pu maintenir également un service comme la micro-crèche et ce malgré le report de la prise de compétence Petite Enfance par Nîmes Métropole.

Enfin, notre taux d'endettement sera de 138.14 €

par habitant pour 2013. Ce dernier étant largement impacté par la réalisation du groupe scolaire.

Le budget prévisionnel 2013 sur lequel nous avons commencé à travailler sera dans la lignée des deux exercices précédents, avec le gel de tout nouvel investissement et avec comme ligne de conduite une « rigueur volontariste » plus que jamais nécessaire dans le contexte actuel.

Aussi, nous sollicitons l'ensemble des services municipaux, les écoles, les associations à faire preuve d'une plus grande rigueur dans l'utilisation des édifices et du matériel communal, mais également certains de nos concitoyens à avoir un peu plus de civisme afin de pouvoir au mieux maîtriser nos frais de fonctionnement.



Le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document de planification et d'organisation de l'habitat au niveau communal ou éventuellement intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite loi SRU. Le PLU est régi par les dispositions du code de l'urbanisme, essentiellement aux articles L. & R. 123-1 et suivants.

Le PLU est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune.

Le conseil municipal ou l'organe délibérant arrête le projet de PLU qui est soumis pour avis aux personnes publiques associées, fait l'objet d'une enquête publique, puis est approuvé par délibération. Une concertation est organisée pendant toute la durée d'élaboration du projet

La durée d'élaboration d'un PLU peut être variable mais est dans la pratique rarement inférieur à 18 mois. Il doit être en accord avec le SCOT dont fait partie la commune.

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Gard :

La commune de Sernhac fait partie de l'agglomération de Nîmes et bénéficie de plusieurs services : (eau, assainissement, transport en commun...) de ce fait, elle fait aussi partie du SCOT du Sud Gard. Un SCOT est le moyen pour les communes de s'accorder sur la manière de développer ensemble le territoire pour un aménagement cohérent. Les documents d'urbanisme communaux doivent être compatibles avec le SCOT. Celui-ci a été approuvé et est opposable aux communes depuis le 6 septembre 2007.

Le Bureau du SCOT, composé d'élus des communes en faisant partie, a édicté des règles pour prévoir le développement des communes :

- 10 % d'augmentation de population au maximum.
 - Une moyenne de 20 logements par hectare.
- Pour la commune de Sernhac, cette règle conduit à prévoir une augmentation de 140 à 150 habitants d'ici à 2020 et de prévoir au total une soixantaine de logements.**

Le règlement (sous réserve d'acceptation par les services de l'Etat)

- La zone **Ua** correspond au centre ancien du village :
 - ➔ pas d'activités créant des nuisances,
 - ➔ hauteur maximale des constructions : 12 mètres,
 - ➔ règles architecturales pour préserver l'aspect du centre ancien.
- La zone **Ub** comprend les quartiers d'urbanisation récente avec un secteur **Uba** où l'assainissement collectif n'est pas prévu à long terme :
 - ➔ pas d'activités créant des nuisances,
 - ➔ terrain de surface minimale de 1000 m² par logement en secteur **Uba**, pas de surface minimale sur le reste de la zone,
 - ➔ emprise au sol limitée à 25 % de la superficie du terrain,
 - ➔ hauteur maximale des constructions 8 mètres,
 - ➔ règles architecturales pour préserver l'aspect des quartiers,
 - ➔ deux places minimum de stationnement par logement,
 - ➔ coefficient d'occupation des sols de :
 - ◆ 0,20 en secteur Uba,
 - ◆ 0,30 dans le reste de la zone Ub.
- La zone d'activités **Uact**, située dans le quartier de Poulvarel - Est :

Toutes activités et habitations d'une surface limitée à 90 m² et intégrées dans le volume du bâtiment sont autorisées. L'habitation est destinée exclusivement pour assurer la surveillance et la gestion des installations.

 - ➔ emprise au sol limitée à 50 % de la superficie du terrain,



- ➔ hauteur maximale des constructions 12 mètres,
- ➔ règles architecturales à minima pour éviter les couleurs agressives avec une attention sur les clôtures végétalisées,
- ➔ une places de stationnement par 50 m² de bureau, pour les autres activités une pour 100 m².

La zone **AU** (à urbaniser) dans le quartier des Cadenets et Perrières n'est pas équipée. Elle sera ouverte à l'urbanisation après la réalisation des équipements (voies et réseaux) sous forme d'une opération d'ensemble suivant un croquis d'aménagement.

Les règles sont identiques à celle de la zone Ub.

La zone agricole **A** représente les terres possédant un potentiel agronomique où seules constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole et aux services publics sont autorisées à l'exception du secteur **Ap** et dans les secteurs soumis au risque d'inondation dans lesquels toute construction est interdite.

- Les constructions à usage d'habitation nécessaires à l'exploitation agricole (serres chauffées ou élevage) sont autorisées dans la limite de 200m².

La zone **N** comporte les milieux naturels et forestiers à protéger (qualité des sites, des paysages, les habitats naturels et écosystèmes et en outre un habitat dispersé dans un environnement qui n'est ni urbain, ni agricole.

- Aucune nouvelle construction n'est autorisée exceptées la restauration et l'extension limitée à 30 % de la surface en une seule fois :

- ➔ si le bâtiment possède une surface supérieure à 80 m²
- ➔ si la surface totale (existant et extension) ne dépasse pas 200 m²,
- ➔ si le bâtiment n'est pas situés dans un secteur inondable.

Cette zone comporte un secteur **Nt** réservé à l'aménagement de terrains de camping, de parcs résidentiels de loisirs ainsi que les bâtiments et installations liés à leur fonctionnement.

Quelles brèves...

Cave

coopérative : lors du conseil municipale de 31 juillet 2012, l'acquisition de la cave coopérative pour une valeur de 100 K€ a été votée à l'unanimité. L'acte notarial sera signé le 05 décembre 2012.

Après sécurisation de l'édifice, son devenir sera étudié par le conseil municipal au cours de l'année 2013.

Garage communal :

un projet de réalisation d'un garage communal sur un terrain appartenant à la commune à proximité du giratoire sur la RD 986L est en cours d'étude. La concrétisation devait avoir lieu dans le courant du 1^{er} semestre 2013.

Giratoire du CD 205 & du RD 986L :

un aménagement nous a été proposé par le Conseil Général du Gard, mais n'a pas été retenu par le conseil municipal pour consommation d'eau et entretien trop important (les essences retenues n'étaient pas suffisamment adaptées à la situation géographique).

Une 2^e version vient de nous être proposée et sera étudiée lors du prochain conseil municipal.

Voie

verte :

une réunion publique s'est déroulée le 04 décembre 2012 à la salle polyvalente de Comps en présence de M. Jean DENAT, vice-président du Conseil Général et président de la commission infrastructures et déplacements. Après un bref historique relatant le projet ainsi que le retard pris par le projet lié à une procédure de dépollution des voies, un calendrier de réalisation nous a été présenté suite à sa validation le 11 juillet 2012 par le Conseil Général.

Un ouvrage de 13 km pour un

cout de 4M€ sera réalisé entre Beaucaire et Sernhac.

La réalisation sera effectuée en 2 tranches :

■ 1^{re} tranche : Beaucaire - Montfrin

■ 2^e tranche : Montfrin - Sernhac

L'enquête publique concernant les deux tranches démarre le 13 décembre 2012, pour un prévisionnel de début de travaux en juin 2013.

La réalisation du 1^{er} tronçon sera d'environ 6 mois, le 2^e sera réalisé dans la foulée

Il nous a été également signalé qu'un prolongement Sernhac - Pont du Gard puis Uzès était à l'étude.



L'ouverture de la bibliothèque municipale sera assurée par l'association « **Les amis du livre** ».

- Mme NIQUET : le lundi de 14h30 à 16h30
- Mme BUREL : le jeudi de 14h30 à 16h30
- Mme GOUYE : le samedi de 10h30 à 12h

La bibliothèque les remercie pour leur participation.



Les spectacles de l'agglo de l'année 2012

Dans les arènes mobiles dressées à côté du château d'eau à l'occasion de la fête votive, Graines de Razeteurs et La Course Landaise ont à nouveau remporté un grand succès.

Dans le cadre des Spectacles fédérateurs :

★ Le 28 avril : les échassiers des Farfadets ont animé le Carnaval de l'APE.

★ Le 27 septembre : la troupe Arthema est venue présenter sa pièce « Little Jack et l'Ouragan » à l'école primaire.

★ Le 16 octobre, avec le festival de Jazz de l'Agglo : c'est le Quartet de Richard Manetti qui a rempli et fait vibrer au son de sa guitare la salle polyvalente. Dans l'après-midi, ce même groupe a initié au jazz les enfants de l'école élé-



mentaire dans une ambiance très chaude : d'après ce que l'on sait, des vocations seraient nées !

★ Le 10 novembre : les musiciens du Trio Cadillac Slim nous

ont offert une très belle soirée de Jazz Manouche en revisitant une grande partie du répertoire de Django Reinhardt.

Les Anges dorés

Depuis le 1^{er} septembre 2012, les Anges Dorés ont de nouveaux propriétaires. Noémie et Vincent, arrivant du département voisin de l'Aude, ont repris la suite de Maryse et Stéphan, et se sont installés sur Sernhac.

Karine est venue également renforcer l'équipe afin de satisfaire au mieux les habitants du village avec une couverture journalière et hebdomadaire la plus large possible.

L'ensemble du conseil municipal, très attaché au commerce de proximité, leur souhaite bonne chance.



CCAS

Une centaine de personnes se sont retrouvés dans la salle des fêtes jeudi 18 octobre, pour l'après-midi récréative à l'occasion de la Semaine bleue. Les anciens ont dansé sur des airs de marche, tango, valse et madison joués par Didier et chantés par Violette, le duo Tabou d'Agde. Le tout agrémenté d'un copieux goûter servi par Gus le traiteur. Le traditionnel repas de Noël aura lieu le samedi 15 décembre à midi.

Michèle Gueiffier et l'équipe du CCAS restent à votre disposition si vous rencontrez des difficultés et feront le maximum, dans la mesure du possible, pour vous aider. Le CCAS adhérent à la banque alimentaire, toutes



personnes ayant des difficultés passagères peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie.

La confidentialité est de rigueur.

APEAES

Le nouveau bureau de l'APEAES a été élu le 15 octobre dernier et compte désormais 14 membres :

- ☞ Samuela MORO, présidente
- ☞ Christophe PASQUET et Thomas DECAMPS, vice-présidents
- ☞ Cristelle DARLET, secrétaire
- ☞ Sandrine ANDRES et Luc RENSON, secrétaire adjoints
- ☞ Franck CENDRA, trésorier
- ☞ Laurent BOMBAUT et Laurent DOMENECH, trésoriers adjoints
- ☞ Pierre LÉGER, responsable achats
- ☞ Alexandra SOLACROUP et

Solène BRUNO, responsable bénévoles.

Nous remercions chaleureusement le travail accompli par l'ancien bureau et notamment Pascal FERNANDEZ qui a présidé l'APEAES ces dernières années.



Evènements prochains

- ❖ **08 décembre 2012** : Vente de sapins au lavoir
- ❖ **20 et 21 décembre 2012** : Noël des écoles
- ❖ **08 février 2013** : Loto des écoles
- ❖ **13 avril 2013** : Carnaval

Crèche

Que de changement cette année à la crèche !

Au mois de septembre, 7 enfants, qui ont été remplacés, sont partis à l'école. Nous avons aujourd'hui un effectif de 15 inscrits pour un accueil journalier de 11 maximum.

Changement au niveau du personnel. En effet, après 2 ans de « bons et loyaux services » Valérie, Nathalie et Monia nous ont quittés, étant arrivées au terme de leur contrat. Nous leur souhaitons plein de bonnes choses !

Nous souhaitons également la bienvenue à Vanessa et à Agnès qui les ont remplacées.

Changement au niveau des locaux. Afin de respecter la réglementation, des travaux ont été réalisés à l'étage. 3 espaces ont ainsi été créés : un espace cuisine, un espace vestiaire pour le personnel et un espace bureau.



Atelier collage

Les lundis matin, nous accueillons toujours les assistantes maternelles du village. Les enfants qu'elles gardent peuvent ainsi profiter de la collectivité une matinée par semaine.

Nous sommes actuellement dans les préparatifs de Noël. Après les citrouilles et autres araignées d'Halloween, un calendrier de l'aveugle est en cours de création. Espérons que cette année encore, le Père Noël nous rendra une petite visite !



Atelier peinture



Atelier lecture

Centre de loisirs : lieu de découverte et d'épanouissement

Pendant les vacances de Pâques, les enfants du centre de loisirs ont revêtu leurs plus beaux habits pour parader fièrement sur le fameux tapis rouge de Cannes grâce à un thème consacré au cinéma.

De la fabrication de clap de tournage en passant par une séance de photo professionnelle, nos petites stars ont gravi les étoiles d'Hollywood Boulevard.

Le voyage continua jusqu'en Asie où nos chérubins ont posé leurs bagages en Inde pour découvrir les traditions et coutumes de Bollywood pendant l'été.

Cette découverte culturelle se termina par la création d'un spectacle avec la collaboration de la troupe « All Danse ».



Après une année riche en émotion et l'arrivée en octobre de la nouvelle directrice, nous avons pu pour la première fois ouvrir nos portes pendant les vacances de Toussaint.



Ce premier séjour fût consacré à halloween en s'amusant avec les fantômes et autres farfadets. L'inventivité était au rendez-vous lors de la sculpture de la citrouille et la mise en scène de nos petits vampires.



Ce petit spectacle a été une belle rencontre et un moment de convivialité qui nous a permis, parents, enfants et équipe d'échanger sur cette nouvelle organisation.

Toute l'équipe travaille en partenariat pour proposer des projets d'animation à chaque vacances ainsi qu'un projet « Fil rouge » qui se déroule tout au long de l'année. Le programme intègre des activités manuelles, sportives et culturelles ainsi que des sorties, tout ceci en relation avec le thème choisi.

Surfez sur le site de la mairie et chaque famille pourra découvrir les projets en cours et la vie du centre.

Notre équipe est présente pour vous accueillir et évoluer ensemble, alors rendez-vous aux prochaines vacances... !

**Séverine Berry,
directrice**

Mélodie Bleue

Je profite de mon droit de parole que nous offre le bulletin municipal pour remercier très chaleureusement nos deux clubs des Aînés qui m'honorent de leur confiance et me donnent la joie d'exprimer ma passion « La Musique » devant un public que j'adore toujours autant même au terme de mes soixante ans de carrière.

Merci encore et longue vie à nos clubs.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes les Sernhacoises et tous les Sernhacois.



Escaunes et Cantarelles

L'association **Escaunes et Cantarelles** vous invite à venir enrichir vos connaissances en les mutualisant autour des différents aspects de la culture de notre pays.

Quelques

rendez-vous :

☞ **17 janvier 2013** : 18h30, dans la petite salle de la mairie, l'association vous invite à la retrouver à l'occasion de son assemblée générale. Bilan 2012 et programme 2013 seront suivis d'un apéritif dînatoire.

☞ **17 mars** : cueillette des herbes sauvages dans le **Vallon en salade**.

☞ **14 avril** : **en balade** jusqu'aux crêtes de nos collines en passant par les aqueducs ; lecture des paysages. Point de rencontre : 14h, place de l'Église.

☞ **22 septembre** : conférence archéologique, mairie de Sernhac.

Renseignements auprès de Christiane Havel au 06 89 80 51 71 ou de Maya Bracher au **04 66 37 20 55**. **Notre adresse** : n°5 La Placette à Sernhac.



Cotisations 10 € par an et par famille.

En vous attendant le 17 janvier, nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2013.



La présidente, Christiane Havel et toute l'équipe de l'association

L'Âge d'Or de Sernhac

Cette année, les adhérents de l'Âge d'Or de Sernhac ont eu l'occasion de se retrouver pour diverses occasions :

Les lotos du mardi et les belotes du jeudi, 2 grands lotos, début janvier la galette des Rois, le goûter crêpes du Mardi Gras, le jeudi de la Semaine Bleue pour un goûter et un loto et plusieurs repas des mardis concoctés par les membres du conseil d'administration.

Nous étions au restaurant le Guigaré pour le repas publicitaire (proconfort), et en juin pour le repas gratuit de tous les membres assidus aux lotos des mardis.

En septembre, plusieurs de nos membres se sont joints au club d'Arpaillargues pour partir avec Durand Tourismes en Italie.

En décembre, comme chaque fin



d'année, un repas a été célébré avec dégustation des charcuteries de Marie d'Ornac, anciennement « La Maison de Jeanne ». Au printemps et en automne, nous sommes allés au Perthus.

La carte d'adhérent pour notre association est de 17 € pour l'année.

Toute l'équipe de l'Âge d'Or souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Gym sernhacoise

La gym reprend ses activités.

Si vous voulez une remise en forme, des abdos, mais bien ferme !...

...venez vite aux cours de gym tonic à Sernhac.

■ Tous les mardis de 18h30 à 19h30

■ Tous les jeudis de 18h00 à 19h00

Présidente :

Mme BOURDON Evelyne

Tél. : 04 66 37 41 60



Sernhac'Art

Pour sa première saison, l'association Sernhac'Art a repris, en partenariat avec la municipalité, l'organisation du 3^e salon de peinture et artisanat d'art qui a cette année connu encore un vif succès.

L'exposition en fin d'année au domaine de Poulvarel fut aussi une réussite.

3 élèves ont été primés cette saison : 1 médaille d'argent et 1 diplôme d'honneur au salon international MCA de Cannes.

À l'exposition de Beaucaire où participait tout l'atelier, Julia R. a obtenu le 1^{er} prix catégorie moins de 8 ans.

La reprise a eu lieu le 1^{er} octobre dans les nouveaux locaux de l'association au 4 place de l'église, locaux mis à notre disposition par la municipalité.

19 peintres amateurs (adultes et enfants) suivent actuellement les cours.

Le 4^e salon Sernhac'Art se tiendra le samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2013.



Pour tous renseignements,
consulter notre blog :
[http://
sernhacart.wordpress.com](http://sernhacart.wordpress.com)

SERNHAC'ART
vous souhaite une
bonne année 2013.

Le président,
Serge Roumejon

Le vallon

L'association « Le vallon d'Escaunes à Cantarelles » est pleinement satisfaite de cette année 2012.

La fête du vallon en juin a connu un grand succès :

l'abricot Rouget de Sernhac était au rendez-vous en quantité et qualité pour le plus grand bonheur des connaisseurs, amateurs de confitures, tartes, sorbets...

Le sympathique repas sous les micocouliers a rassemblé une centaine de convives, souvent des habitués, heureux de se retrouver pour ce moment très convivial.

En soirée, le concert de jazz, dans le magnifique décor de carrière romaine a été un moment intense, accompagné de tapas et de vin rosé.

En ouverture de la fête votive, le ciné bovine a connu une affluence record :

En fin d'après-midi, le lâcher de juments et de poulains avec l'efficace soutien des jeunes du comité des fêtes, spectacle de flamenco toujours accompagné de tapas et vin rosé, puis, avec la nuit, films taurins et camarguais sur l'écran géant en plein air, présentés et commentés par les animateurs du festival de Saint Génies de Malgoires.

Pour remercier les jeunes du comité des fêtes de leur soutien, l'association Le vallon a projeté lors de la nuit de Pampelune, des films taurins sur le réservoir, ce qui a été très apprécié de la part de la grande foule présente.



2013, on recommence...

❖ mi-juin et mi-août le vallon sera encore en fête, les dates précises seront publiées en temps voulu.

❖ Pour l'instant, l'association Le vallon convie toutes celles et ceux qui participent à nos activités, adhérents ou pas, à venir à notre **gâteau des rois annuel à la salle des fêtes de Sernhac le samedi 19 janvier à 16 h.** Venez nombreux.

**L'association
« Le vallon d'Escaunes
à Cantarelles »
vous souhaite une
excellente année 2013.**

**Le président,
Roland Jonquet**

Le Brochet Remoulois

Le Brochet Remoulois accueille petits et grands au plan d'eau de la Valliguière où plusieurs concours bien sympathiques sont organisés dans un climat bon enfant.

Nous clôturons nos concours chaque année au mois de septembre par un concours en faveur de la

mucoviscidose et comme à l'habitude, nos pêcheurs ont répondu présents en venant nombreux. Merci à eux.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 19 janvier 2013.

Bonne fin d'année à tous.



Les amis du Lac

Comme les années précédentes, l'association « Les Amis du Lac » a su une nouvelle fois organiser tout au long de l'année, rencontres et repas. Les repas, en grande partie servis au bord du Lac ont été préparés par nos cuisiniers, cuisinières attirés et bénévoles et nos traiteurs habituels.

Les journées à tradition comme Pâques, Pentecôte, 1^{er} Mai, fêtes des pères et mères complètent le dynamisme de l'association.

De même, les rendez-vous du lundi après-midi avec le traditionnel loto et goûter, très appréciés, et maintenant une fois par mois, un repas réservé à nos fidèles du lundi.

Tout cela fait beaucoup d'animation et de manifestations dans l'année.

On ne peut pas oublier que toutes ses activités ont lieu avec la contribution de la municipalité qui met à notre disposition la salle polyvalente.

Merci aux membres du conseil municipal pour leur appui et merci à nos adhérents dont la participation



aux différentes manifestations est un gage de satisfaction.

Si le temps vous semble long, venez-vous distraire avec les rencontres qui se passent toujours dans la bonne humeur et la convivialité, c'est le but de notre association.

Pour clôturer cette année, l'équipe dirigeante vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

École maternelle Audiberte

L'école maternelle AUDIBERTE a débuté l'année scolaire en inscrivant ses 3 classes dans un projet autour de la vigne. Après les vendanges et le jus de raisin, c'est à la rafle que les élèves se sont intéressés en l'utilisant dans les Arts Plastiques. Ils ont ainsi pu s'initier à différentes techniques plastiques (œuvres exposées dans le hall de l'école durant tout le mois d'octobre et à nouveau visibles pour la grande exposition du village du 1^{er} juin 2013).

L'école a également reconduit le projet avec le Burkina Fasso et a eu la joie d'accueillir Karim pour une démonstration de djumbé et Guy, le conteur.

Parallèlement, un recueil de sources a démarré en collaboration avec le Comité des Fêtes pour réaliser un travail sur la mémoire du village.

Enfin, tous les élèves ont bénéficié de la visite d'une dentiste du Conseil Général qui leur a expliqué pourquoi et comment bien brosser ses dents avant de vérifier l'état de toutes les petites bouches de l'école. Chaque élève



est reparti avec une petite brosse à dents et le feu vert pour manger

des chocolats pour Noël... à condition, bien sûr, d'utiliser la jolie brosse après...



Aujourd'hui, l'heure est aux répétitions dans l'école. La chorale s'est reconstituée pour apprendre ensemble un petit répertoire de Noël car ne l'oublions pas tous les élèves chanteront au cours du marché de Noël des écoles le vendredi 14 décembre, dans la cour de l'école (chorale des deux écoles puis vente d'objets et de douceurs ouverts à tous).

École élémentaire Cantarelles

Les élèves parlent des activités du début d'année scolaire

Le 18 septembre, il y avait un conteur qui s'appelle Guy et un burkinabais qui s'appelle Karim qui sont venus à l'école. Ils sont venus pour parler du Burkina et jouer du djembé et nous raconter une histoire. Tout le monde a profité de leur venue. Toutes les classes, de la maternelle au CM2, ont assisté au spectacle. Notre classe, on y est allé à 14h, dans la salle plurivalente avec la CP et les CE1. Guy a raconté une histoire et à la fin, Karim a joué du djembé. On a commencé à danser notre choré de la fête de l'année dernière et les petits ont dansé avec nous parce qu'ils l'avaient retenue. C'était trop bien. Quand ils sont partis on a dit : « On veut qu'ils reviennent ! ».

Le 20 septembre, les CM2 ont reçu la visite de M. Zamponi. C'est un ancien journaliste aujourd'hui auteur de romans



policiers.

Au début, il nous a expliqué la différence entre les deux métiers ; le journaliste décrit la réalité, les faits alors que le romancier invente des personnages, des lieux, une intrigue pour fabriquer son roman. Il nous a dit aussi que

son métier de journaliste lui servait d'inspiration pour écrire. Ensuite, on a décrit des personnages avec son aide. On essaiera de s'en servir pour le concours du Printemps des auteurs.

Mardi 2 octobre, les élèves de CE2, CMI et CM2 ont eu une surprise... À 14h, nous devions nous ranger pour aller à la salle plurivalente. Quand on y est allé, on a été surpris car il y avait des tapis pour que la salle soit sombre. Quand la maîtresse a ouvert la porte, on a vu le décor des westerns. Mme Ferrini nous a demandé de nous asseoir par terre, elle a éteint la lumière et le spectacle a commencé. Il y avait un acteur qui nous racontait l'histoire de Jack et l'ouragan. Il était tout seul et il faisait tous les personnages. Pour faire Little Jack, il mettait



des lunettes, pour la grand-mère il mettait un bonnet de nuit, pour le grand-père il mettait un chapeau et un fusil. Pour Coyote, il mettait un chapeau de castor junior, pour l'indien il fumait le calumet de la paix, pour la maman du géant il prenait un tuyau qu'il faisait tourner au-dessus de la tête et ça faisait un sifflement, pour l'ouragan, il utilisait un micro avec un effet spécial pour faire une grosse voix. Il utilisait aussi des instruments : la guitare, le kazoo pour le bruit de la mouche, 2 moitiés de noix de coco pour faire le galop du cheval, un tambourin avec des sortes de billes à l'intérieur pour faire l'ouragan... On a tous super aimé le spectacle !



Le 16 octobre, nous avons assisté à un concert de Jazz à la salle des fêtes avec le groupe Richard Manetti Quartet dans le cadre du festival « L'agglo Au Rythme Du Jazz ».

On est tous parti à pied pour monter à la salle des fêtes. En arrivant, on nous a offert un petit goûter avec du gâteau et du jus de fruit. Ensuite, on est rentré dans

la salle et on s'est installé. Sur la scène, on a découvert quatre musiciens : un batteur, un pianiste, un bassiste et un guitariste. C'était le chef du groupe. Il nous a présenté les différents instruments et le genre de musique que le Quartet jouait : le jazz manouche.



Ça a été inventé par **Django Reinhardt**. On a participé en chantant avec le groupe. En sortant, on nous a offert un badge et un tour de coup. C'était super !

Dimanche 11 novembre, les élèves du CM2 sont allés à la cérémonie de commémoration. On est parti de la Mairie pour aller au Monument aux Morts. Là, Olivia a lu un texte avec M. le Maire, puis on a déposé des fleurs au pied du monument et enfin on a chanté la Marseillaise. Ensuite, on est remonté à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.

La fin de la l'année 2012 continuera avec d'autres activités : animation autour de la pomme avec la chambre d'agriculture du Gard, début des animations du syndicat mixte des gorges du Garons, marché de Noël, chorale et Noël des écoles !



État civil

Au 27 novembre 2012

Naissances

- OSTERTAG Rose née le 26 novembre 2012
- ALDIS Sarah née le 1^{er} octobre 2012
- ZIDANI Moncef le 04 septembre 2012
- UROZ Alaïa née le 28 août 2012
- GONCALVES Jade née le 16 août 2012
- ROGNE Kassandre née le 08 août 2012
- NEGHNAGH Myriam née le 1^{er} août 2012
- ZIANI Farès né le 1^{er} août 2012
- CARA Alexis né le 26 juillet 2012
- REY Elliott né le 10 juillet 2012
- BARISEEL Mathias né le 30 juin 2012
- DUMON Léna née le 29 juin 2012
- DUMON Karla née le 29 juin 2012
- DUMON Maylinda née le 29 juin 2012
- PRADIES Stella née le 04 juin 2012
- GADILLE Clara née le 27 mai 2012
- LARNAC Stella née le 06 avril 2012
- ROBIN Louise née le 28 mars 2012
- RAMOS Tyler né le 19 mars 2012
- CACALY Ambre née le 14 mars 2012
- CACALY Améthyste née le 14 mars 2012
- PIALOT Maxime né le 25 janvier 2012
- CARANNANTE Nolhan né le 23 janvier 2012
- BONNEFONT - - SORIANO Alaïs née le 19 janvier 2012
- ROYO Louis né le 19 janvier 2012

Mariages



- GONZALES Christophe et MEFFRE Carole le 22 septembre 2012
- GARRIDO Guillaume et OZENDA Delphine le 1^{er} septembre 2012
- BENHALLA Pierre et PERONE Vanessa le 25 août 2012
- UFER Alexandre et ARANDES Sabrina le 18 août 2012
- HERMESTROFF Michel et MUNSCH Evanne le 04 août 2012
- PAILO Alain et SOUCHON Catherine le 28 juillet 2012
- BARBRY Cédric et IBARRA Sandra le 07 juillet 2012
- ESCOLA Christophe et TERRAILLON Aurélie le 30 juin 2012
- LOPEZ Julien et SANTOUCHI Alicia le 23 juin 2012
- MORENO Jean Marie et LECOINTRE Cassandra le 26 mai 2012

Décès

- VIDAL Georges Jean décédé le 12 novembre 2012
- LEPAVE Andréa Joséphine décédée le 16 octobre 2012
- REY Rose décédée le 23 août 2012
- ANTOINE Bernard décédé le 29 juillet 2012
- GUILLERMOND née GREMILLET Marie Margueritte Andrée décédée le 14 juin 2012
- NOAILLES Simone Jeanne Sylvie décédée le 12 juin 2012
- LAGASSE Guy Jean décédé le 08 juin 2012
- CARRIÈRE Marc Laurent décédé le 30 mai 2012
- BASTIDE Bernard Louis Henri décédé le 30 mai 2012
- COMBE Alice Marie Baptistine épouse ARCIZET décédée le 18 mai 2012
- DUMON Dominique décédé le 05 mai 2012
- QUITTARD René Anicet décédé le 18 avril 2012
- NURIS Colette Andrée Jeanne NURIS décédée le 24 mars 2012